



SPECIAL TRIBUNAL FOR LEBANON

المحكمة الخاصة بلبنان

TRIBUNAL SPÉCIAL POUR LE LIBAN

Avis de vacance de poste

N° DE VACANCE :	NL-CHA-AC-P3-919
DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES :	06 mai 2019
DATE DE PUBLICATION :	05 avril 2019
LIEU D'AFFECTATION :	Leidschendam, Pays-Bas
DIVISION/SECTION :	Chambre d'appel
INTITULÉ DU POSTE :	Juriste
GRADE :	P3

Le Tribunal offre une rémunération compétitive (traitement et avantages), en tenant compte de la formation, de l'expérience et de la situation de famille de l'intéressé. Le candidat retenu se verra offrir un contrat fixe d'une durée déterminée d'un an ou courant jusqu'au 31 décembre 2019, limité au Tribunal spécial pour le Liban (TSL). Le contrat offert et toute prolongation ultérieure du contrat est fonction du mandat du Tribunal et/ou de la disponibilité des fonds.

Le Tribunal spécial pour le Liban est une organisation internationale intergouvernementale dotée d'une personnalité juridique propre et n'est pas une institution des Nations Unies. Toutefois, le TSL applique aux membres de son personnel le régime commun des Nations Unies s'agissant des avantages et des droits à prestations qui leur sont accordés. Les fonctionnaires des Nations Unies peuvent être mis à disposition du Tribunal par le département ou bureau auquel ils appartiennent dans le cadre d'un prêt, s'ils sont sélectionnés.

La procédure de recrutement peut comprendre la tenue d'une épreuve de pré-sélection, de tests écrits et d'entretiens d'appréciation des compétences.

La sélection des candidats correspondant à ce profil de poste pourra donner lieu à la constitution d'une liste de réserve en vue de pourvoir des postes permanents ou temporaires avec contrats à durée déterminée.

Il n'est pas nécessaire à ce stade de transmettre les copies de vos diplômes, de vos contrats de travail antérieurs, de vos publications, etc.

Les candidatures féminines qualifiées sont particulièrement encouragées.

Seuls les candidats dont le dossier est retenu seront contactés. Le Tribunal n'est pas en mesure de répondre aux questions relatives à l'état d'avancement du recrutement.

Le Greffier se réserve le droit de ne procéder à aucun recrutement pour ce poste, ou de procéder à un recrutement à un niveau inférieur ou sur la base d'un profil de poste modifié. Toutes les candidatures

seront traitées dans la plus grande confidentialité.

** La version en anglais de cet avis de vacance de poste fait foi. Les versions en français et en arabe, le cas échéant, ne sont pas des traductions officielles et sont de caractère purement informatif.*

RESPONSABILITÉS :

- Sous la supervision du Juriste (hors classe) de la Chambre d'appel, le titulaire du poste assiste les juges de la Chambre d'appel dans la planification, l'organisation et la coordination des activités au sein de la Chambre d'appel. Dans le cadre de ses fonctions, il doit formuler des avis juridiques spécialisés sur toutes les questions tant de fond que de procédure que doit résoudre la Chambre d'appel ; évaluer des mémoires et des sources présentés par les parties ; aider à la préparation, à l'évaluation et à la révision des décisions, ordonnances, jugements et opinions ; effectuer des recherches juridiques et rédiger des mémorandums, portant notamment sur le droit international pénal et le droit libanais ; être au fait de l'actualité juridique pertinente en droit pénal et international ; prêter assistance aux juges de la Chambre d'appel nommés afin de trancher des recours formés par des membres du personnel en droit de la fonction publique internationale ; et s'acquitter de toute autre tâche pertinente selon que de besoin.

CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES :

- **Professionalisme** : Avoir une connaissance de la procédure pénale internationale et du droit international pénal ou avoir une connaissance du droit pénal libanais ; connaître le mode de fonctionnement d'une organisation internationale ; détenir une expérience dans l'utilisation de ses compétences juridiques pour résoudre une large gamme de questions juridiques complexes ; disposer d'une bonne faculté d'analyse et être apte à mener des recherches juridiques approfondies ; avoir un talent pour la rédaction juridique de mémorandums, décisions, ordonnances et opinions sous pression et à brève échéance ; savoir travailler efficacement en respectant des délais serrés ; faire preuve d'une bonne faculté d'appréciation et de jugement lors de l'application de ses compétences juridiques à la résolution de questions juridiques sensibles et complexes ; être capable de gérer simultanément plusieurs projets/affaires ; être en mesure de superviser un travail de recherche juridique, d'analyse, de rédaction et d'édition de documents judiciaires.
- **Capacité de planification et d'organisation** : Être capable d'établir des priorités, de se coordonner avec ses collègues et de traiter un large volume de travail de manière efficace et dans le respect des délais ; tenir compte des risques et des imprévus dans la planification et suivre l'exécution des plans et les modifier s'il y a lieu.
- **Aptitude à la communication** : Posséder d'excellentes aptitudes en matière de relations interpersonnelles et de communication ; disposer d'une bonne capacité d'écoute et faire preuve d'ouverture en partageant les informations et en tenant son équipe bien informée ; être en mesure de s'exprimer clairement et efficacement, tant à l'oral que par écrit ; capacité d'adapter le langage, le ton, le style et la présentation au public auquel on s'adresse.
- **Esprit d'équipe** : Pouvoir établir et entretenir des relations de travail efficaces avec des personnes de nationalités et de cultures différentes, dans le respect de la diversité ; être capable de faire passer l'intérêt de l'équipe avant les intérêts individuels de ses membres, agir conformément aux décisions collectives définitives et accepter de partager la responsabilité des tâches collectives ; être apte à gérer des divergences d'opinion au sein d'une équipe tout en travaillant sur des questions juridiques sensibles et très pointues ; être capable de collaborer avec ses collègues afin d'atteindre les objectifs de l'institution ; et être prêt à apprendre d'autrui.

QUALIFICATIONS :

- **Formation** : Diplôme universitaire obtenu au terme d'au moins quatre années d'études en droit (maîtrise ou équivalent), de préférence avec une spécialisation en droit pénal, droit international pénal, droit international public, droit administratif international ou droit libanais. Un diplôme universitaire obtenu au terme de trois années d'études, comprenant une formation spécifique en droit pénal, droit international pénal ou droit international public, accompagné d'une combinaison pertinente de formation universitaire et d'expérience professionnelle, peut être accepté en lieu et

place d'un diplôme universitaire obtenu au terme d'au moins quatre années d'études.

- **Expérience professionnelle** : Pour les candidats titulaires d'un diplôme universitaire de deuxième cycle, avoir au moins cinq ans d'expérience professionnelle en qualité de juriste au niveau national ou international, plus particulièrement dans le domaine du droit pénal, du droit international pénal, du droit international public ou du droit libanais. Les titulaires d'un diplôme universitaire obtenu au terme de trois années d'études doivent justifier d'au moins 7 années d'expérience professionnelle qualifiante.
- **Connaissances linguistiques** : L'anglais, l'arabe et le français sont les langues officielles du Tribunal. Pour ce poste, la maîtrise de l'anglais, tant à l'oral qu'à l'écrit, est requise. Une connaissance pratique du français ou de l'arabe est fortement souhaitable.
- **Autres** : Une expérience acquise dans une chambre d'appel est souhaitable. Compétences avérées en matière de rédaction de textes juridiques en anglais. Une connaissance avérée de l'outil informatique.